



MAINTENANCE DES VÉHICULES

OPTION A : VOITURES PARTICULIÈRES

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le technicien de maintenance automobile option A réalise les opérations de maintenance, de diagnostic, de réception et restitution des voitures particulières. Il participe à l'organisation de la maintenance.

OBJECTIFS

Être capable de :

- Réaliser les opérations de maintenance périodiques et correctives.
- Diagnostiquer l'origine d'un dysfonctionnement et proposer des solutions.
- Réceptionner et restituer un véhicule. Proposer des services complémentaires.
- Organiser la maintenance. Approvisionner son poste de travail. Compléter l'ordre de réparation. Préparer une estimation des travaux.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance. Des aménagements sont possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'Apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 10 maximum pour les travaux pratiques).
- La durée moyenne par année de formation est de 18 alternances de 4 ou 5 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification comportent des évaluations en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et des épreuves ponctuelles terminales.

Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.

La formation en entreprise est prise en compte.

Délivrance d'un diplôme de niveau 4

BAC PRO

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Diplôme de niveau 4

RNCP N°19117

PUBLICS ET MODALITES D'ACCES - PREREQUIS

Prérequis : Être titulaire d'un CAP Maintenance des Véhicules option A Voitures Particulières.

Autres cas nous contacter.

Public « contrat d'apprentissage »

L'employeur inscrit l'apprenti via la [fiche d'inscription](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises

Tel : 03 89 21 57 44

Mail : developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : inscription@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Référente personnes en situation de handicap

Tel : 03 89 21 57 48

Mail : m.langrognnet@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

CLIQUEZ ICI



N° 19117

02/04/2014

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Technologie Mécanique
- Pratique Mécanique
- Analyse Fonctionnelle et Structurale
- Chef d'œuvre
- Economie - Gestion
- Prévention Santé Environnement.

MODULES GENERAUX

- Français, Histoire-géographie et Education Morale et Civique.
- Mathématiques, Sciences Physiques.
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais).
- Arts Appliqués et Cultures Artistiques.
- Education Physique et Sportive (EPS)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MOYENS ET OUTILS

- Matériel et équipement des plateaux techniques : véhicules pédagogiques équipés de tous les systèmes actuels, outillage manuel et informatisé de pointe.
- Salles informatiques, salle de soutien, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace Numérique de Travail (Net YPAREO)

MODALITES D'EVALUATION

- Situations d'évaluations formatives :
- exercices pratiques
 - présentations orales
 - expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

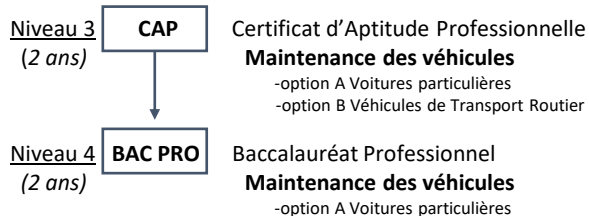
LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et de la progression dans le cycle de formation.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail.
- Aide au permis de 500 € (à partir de 18 ans).
- Aide au premier équipement (financement de l'OPCO).

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

FILIERE AUTOMOBILE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>